

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 2 mai 2022 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

Absents : Yves Pelletier
Guylaine Chouinard

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-05-01

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 avril 2022
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Débats :
 - 5.1 Employé municipal
 - 5.2 Travaux municipaux
 - 5.3 Services d'ingénierie d'accompagnement
 - 5.4 Terrain de jeux
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la reunion

3. ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

2022-05-02

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 avril 2022.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 15 110,02 \$ réparties comme suit : taxes municipales 14 820,02 \$; permis 70,00 \$; amendes de circulation 220,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 465 203,61 \$.

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 30 avril 2022

Solde au relevé de compte en date du 30 avril 2022		463 905,09 \$
Plus dépôts en circulation		15,00 \$
Moins chèques en circulation		13 562,49 \$
	Total	450 357,60 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		450 486,79 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	44,70 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-129,19 \$
Solde au grand-livre après ajustements		450 357,60 \$

2022-05-03 Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 30 avril 2021.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 6 932,20 \$

Comptes payés : 995,66 \$

2022-05-04 Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 2 mai 2022, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 39 593,25 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 2 mai 2022

Julie Bélanger, sec.-trésorière

5. DÉBATS

5.1 EMPLOYÉ MUNICIPAL

2022-05-05 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de retenir les services de monsieur Michel Gagnon à titre d'employé municipal. Que le salaire et les conditions de travail sont fixés à l'entente.

5.2 TRAVAUX MUNICIPAUX

2022-05-06 Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les dépenses des travaux municipaux d'entretien régulier 2022.

5.3 SERVICES D'INGENIERIE D'ACCOMPAGNEMENT

2022-05-07

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Réjean Morneau et résolu unanimement de retenir les services de madame France Thibault, ingénieure, pour des services d'ingénierie d'accompagnement pour le dossier d'eau potable et d'eau usées. Que les services seront fournis au taux de 140 \$/heure jusqu'à concurrence d'un montant de 2 500 \$ (taxes en sus).

5.4 TERRAIN DE JEUX

La directrice générale mentionne que la monitrice Chloé Thibault n'a pas réussi à trouver quelqu'un pour un autre poste de moniteur de terrain jeux. On propose de lancer les invitations pour l'inscription des enfants au terrain de jeux pour l'été 2022. Les tarifs d'inscription de l'année 2019 s'appliqueront.

6. CORRESPONDANCE

2022-05-08

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 05-2022 en date du 2 mai 2022.

Spectacle de La relève –Demande de commandite

2022-05-09

Il est proposé par Réjean Morneau, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser une commandite au montant de 50,00\$ pour le Spectacle de La relève le 21 mai prochain à la Médiathèque L'Héritage de L'Héritage de L'Islet-Sud.

7. VARIA

7.1 Plan de sécurité civile

Une mise à jour du plan de sécurité civile est à faire.

7.2 Tourisme

L'Assemblée générale annuelle de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet a eu lieu le jeudi 28 avril dernier. On mentionne la mission de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet.

7.3 Marcheurs

Des marcheurs de Québec Compostelle passeront dans la municipalité dans les prochaines semaines, ils seront hébergés au sous-sol de l'église.

7.4 Murale

Suite à la rencontre avec M. Laprise concernant un projet de murale, on s'interroge sur l'acceptation du projet. On revient sur le sujet à une prochaine réunion.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

2022-05-10

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h08.